RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

26 Octobre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

Le RHAJAC appelle Nayib Bukele à la prudence avant ses opérations contre les gangs armés, vu l'entente discrète qu'Alix Didier Fils-Aimé aurait avec les principaux chefs de gangs armés pour garder le pouvoir.

Le RHAJAC, organisation de journalistes engagée dans la lutte contre la corruption et la défense des droits humains en Haïti, souligne que les opérations visant à retrouver les quatre Salvadoriens portés disparus à Santo, quartier de la Croix-des-Bouquets, le dimanche 18 octobre 2026, doivent tenir compte des soutiens politiques, économiques et policiers dont les gangs armés bénéficieraient.

Le RHAJAC attire l'attention sur les complicités présumées dont bénéficieraient les gangs armés dans les milieux politiques haïtiens, internationaux et auprès de certains membres du secteur privé ainsi qu'au sein du haut commandement de la Police nationale d'Haïti et de la police de la République dominicaine.

Si vous avez combattu les gangs pour rétablir la sécurité dans votre pays, en Haïti, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé aurait discrètement conclu un accord avec eux pour se maintenir au pouvoir. Le RHAJAC a demandé à maintes reprises une enquête indépendante et continue à déposer des plaintes.

RHAJAC

RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE
26 Octobre 2026

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

La lutte contre les gangs exige aussi des enquêtes sur leurs financements, leurs approvisionnements en armes et les protections dont ils bénéficient. Ignorer ces complicités présumées pourrait compromettre les opérations et exposer davantage les militaires engagés.

Le RHAJAC condamne fermement l'attaque ayant conduit à la disparition des quatre soldats techniciens en aéronautique salvadoriens en mission en Haïti. Il exprime sa solidarité avec leurs familles et le peuple salvadorien. Il demande que tous les moyens nécessaires soient mobilisés pour les retrouver et établir les circonstances de leur disparition.

Le RHAJAC rappelle que toute opération doit protéger la population civile et respecter les droits humains. Les habitants des quartiers sous contrôle des gangs ne doivent pas être assimilés aux groupes criminels qui les terrorisent.

Le RHAJAC exige que justice soit rendue au peuple haïtien et à tous les ressortissants étrangers victimes de violences en Haïti. Les auteurs, commanditaires, financiers et complices de ces crimes doivent être identifiés et poursuivis dans le cadre de procédures indépendantes et équitables.

Aucune fonction politique, aucune fortune et aucun grade ne doivent garantir l'impunité.

Djovany Michel
Secrétaire général
Pou r authentification : rhajac.org
Contact presse : +509 3456 4848